

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2024



Nom :
 Prénom :
 Adresse :

Courriel(*) :

(*) l'adresse mail est indispensable pour recevoir des infos en cours d'année

Mobile : N° Apiculteur :

Professionnel Immatriculé MSA Apiculteur "Plein temps"
 Professionnel Immatriculé MSA Apiculteur "Pluri-actif"
 Amateur

	PU en €	Total en €
ADHESION SYNDICAT	1	x 18,00
		18,00
ASSURANCE -UNAF- (Voir document en annexe) (colonies déclarées au 31/12/2023 à la DGAL)		
FORMULE 1 : Nombre de Ruches.....	x 0,076
FORMULE 2 : Nombre de Ruches.....	x 1,347
FORMULE 3 : Nombre de Ruches.....	x 2,193
<i>L'attestation d'Assurance sera envoyée par Groupama dans le mois suivant l'adhésion.</i>		
TAXE ECO EMBALLAGE		
Nombre de ruches	x 0,08
<i>Si vous souhaitez une attestation, cocher la case ci-contre :.....</i>		
COTISATION pour affaires juridiques UNAF		
Nombre de ruches	x 0,15
ABONNEMENT REVUES		
Abeilles et Fleurs / UNAF	11 Numéros	32,50
Abeille de France / SNA	11 Numéros	31,50
Santé de l'abeille / FNOSAD	6 Numéros	24,00
Info-Reines / ANERCEA (jusqu'au 28/02/2024).....	4 Numéros	37,00
REPAS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE		
Nombre de repas	X 25,00
	TOTAL	,

SONDAGE : Projet de Commande de Sucre pour 2025.

Réponse au Sondage :

Le C.A. vous propose pour l'année 2025 un achat groupé de sucre :
 en Bio (Bettrave bio Allemagne en 25kg)
 en Conventioneel (Cristal N° 2 en 25 kg)

Je pense commander

Je ne pense pas commander

Date & Signature :

POUVOIR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU SAMEDI 10 FÉVRIER 2024

(ce pouvoir sert pour le vote du rapport moral et financier, ainsi que pour l'élection du tiers sortant au C.A.)

Je soussigné

Adhérent au Syndicat Apicole « l'Abeille des Gaves et Nives »

donne pouvoir à

également membre du Syndicat Apicole pour me représenter et voter en mon nom
 à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 10 février 2024 à Monein.

Fait à le

Signature :